



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE MANAKARA
DISTRICT MANAKARA

Avis de Consultation Ouverte

N° 019/2026-MID/SG/PREF/MNK/PRMP

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHES COUVERTS DANS LE DISTRICT DE MANAKARA QUI SE REPARTIT EN DEUX LOTS DONT: LOT 1- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D' UN MARCHÉ COUVERT DIMENSION 12mX6m AU CROISEMENT LOKOMBY FOKONTANY AMBOHIMANDROSO, COMMUNE RURALE TATAHO, DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY; LOT 2-TRAVAUX DE COUNSTRUCTION D' UN MARCHÉ COUVERT DE DIMENSION 8mX4m A MAHABAKO CENTRE, COMMUNE RURALE MAHABAKO,DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY. "**

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **AU BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANAKARA**

Rue : **MANAKARA BE**

Etage / Numero de Bureau : **AU BUREAU DU SECRETARIAT PORTE N°02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DU SECRETARIAT AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA PORTE N01** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02** au plus tard le **12/10/2026 à 15 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 29/09/2026
La Personne Responsable des Marchés Publics